

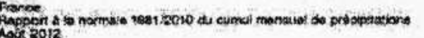
Bulletin technique des Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
N°26 du 12 septembre 2012 – 2 pages

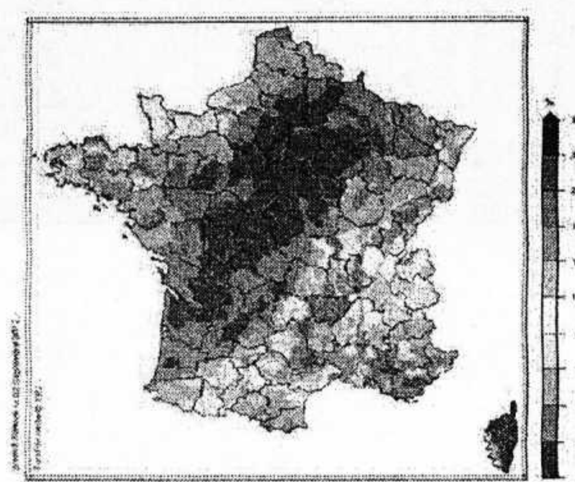
GRANDES CULTURES

FLASH'CULTURES

COLZA

La situation des colzas est plus hétérogène que jamais dans la région. Si au nord, les colzas ne lèvent pas ou alors de façon hétérogène (certains exploitants ont arrosé pour assurer une levée homogène), dans le Sundgau des pluies torrentielles ont provoqué du ravinement et une croûte de battance qui handicapent également la levée.





QUE FAIRE EN SOL SEC ?

(Source Cetiom)

Le sol très sec suite à l'absence de précipitations significatives dans certains secteurs durant le mois d'août pose des questions quant à la levée des colzas et l'efficacité des herbicides de prélevée.

COLZA
Levées très compliquées
MAÏS
Le point sur les humidités

Et sur les parcelles touchées par les orages.

Dans le Sundgau, des orages ont fortement perturbé le début de cycle des colzas dans certains secteurs : ravinement, formation de croûtes de battance... Sur certaines parcelles, les levées sont très irrégulières, voire compromises.
Il est difficile d'établir une densité seuil en dessous de laquelle un colza est considéré comme «perdu», mais en dessous de 10-15 pieds/m² à la levée, le potentiel de la parcelle est fortement compromis. Un ressemis de colza n'est donc en général que rarement justifié, et sera à réaliser très rapidement (la date du 15 septembre étant la limite).
Sur certaines parcelles, les herbicides de prélevées n'ont pu être appliqués avant les orages. Il existe des solutions de rattrapage. La principale difficulté technique sera le contrôle des dicotylédones. Il est possible d'appliquer certains produits racinaires en post levée précoce mais il faudra intervenir avant la levée des adventices, donc très rapidement : Novall 1,5l/ha, *métazachlore* (ButisanS, Sultan, Rapsan 500SG,..) 1,5 l/ha, Springbok 2l/ha. D'autres solutions en post levée existent mais les spectres sont très limités (Cent7 sur crucifères, Chrono sur gaillet,...). Pour le contrôle des graminées, il existe de nombreux antigraminées foliaires homologués sur colza.
Sur les parcelles à faible densité, le suivi des ravageurs à l'automne mais aussi au printemps sera très important, la parcelle ne pouvant pas compenser une attaque de ravageur.

La levée

Si le sol n'est pas trop motteux, une faible pluie de 10 mm est suffisante pour faire lever correctement un colza.

Les graines, une fois semées, restent viables sauf si elles engagent leur processus de germination. Dans ce cas, soit elles lèvent et deviennent plantes, soit elles se dessèchent et sont perdues. A ce jour, si la sécheresse persistait, le risque pèserait davantage sur les semis de surface (moins de 2 cm). Les semis plus profonds retardent la date de levée.

Pour ceux qui n'auraient pas encore semé, et qui attendent la pluie pour le faire, rappelons que dans la région la période optimale de semis se situe entre le 20 août et le 5 septembre. Passé le 15 septembre, il n'est plus raisonnable de semer.

Et les herbicides ?

Les conditions sèches mettent les herbicides à rude épreuve mais ne présagent pas des levées. Il convient donc de s'adapter au mieux à cette situation délicate.

Sur les parcelles où les herbicides sont positionnés, la patience est de mise. En espérant que le retour de la



pluie permettra une réactivation plus ou moins importante des matières actives.

Sur les parcelles où l'herbicide n'est pas encore appliqué, il est possible d'adapter sa stratégie à l'aide de produits de post. Cette stratégie est d'autant plus possible dans les parcelles de colza les moins sales. Les produits à utiliser sont les spécialités sans clomazone (metazachlore, Novall, Springbok, Successor 600) qui offrent plus de souplesse d'action. Ils peuvent se positionner en prélevée avant la pluie annoncée (avec un risque si la germination a débuté), mais restent sélectifs après la germination du colza. Le niveau d'efficacité de ces produits en post-levée peut être très variable en fonction de la flore adventice (insuffisants sur ray-grass et géraniums). Dans tous les cas, une surveillance du salissement des parcelles au cours de l'automne sera nécessaire pour intervenir le cas échéant en rattrapage. En complément des solutions chimiques dont le spectre d'action est limité et l'efficacité parfois aléatoire, herse étrille et bineuse pourraient être de bon secours.

Restons positifs : à ce jour rien n'est perdu d'autant plus que des pluies orageuses sont annoncées à partir du milieu de la semaine.

MAÏS

LES HUMIDITES

L'évolution des maïs avance très rapidement. Les premières parcelles ont été fauchées cette semaine sur les secteurs les plus séchants du département. A ce jour, les variétés précoces approchent les 30 % d'humidité, quant aux variétés tardives, semées à la mi-avril, elles passent en dessous du seuil des 40 %. Le tableau ci-dessous montre la perte de point depuis la semaine dernière sur la plateforme de Scherwiller. Les semis tardifs ont perdu jusqu'à 1 point jour, ce qui n'est pas le cas de la première vague de semis.

Variétés	Date de semis	20-août	28-août	Perte	03-sept	perte	10-sept	Perte
Koherens	10-avr	43,36	35,6	7,76	33,18	2,42	32,29	0,89
DKC 4590	10-avr	54,1	48,36	5,74	41,22	7,14	39,51	1,71
PR 38 N 86	10-avr	51,87	45,06	6,81	41,03	4,03	36,52	4,51
DKC 4814	10-avr		47,96		43,33	4,63	38,97	4,36
DKC 4590	18-mai		66,07		58,69	7,38	52,41	6,28
N 86	18-mai		61,88		55,19	6,69	48,4	6,79
Koherens	18-mai		51,74		48,14	3,6	41,73	6,41
DKC 4814	18-mai		65,59		60,92	4,67	53,86	7,06